



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VENDREDI 21 FÉVRIER 2020

## LE SNETAA DÉFEND L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INITIAL ET SES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL (PLP)

Le SNETAA a été reçu en audience par Édouard Geffray, Directeur de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et Rachel-Marie Pradeilles-Duval, Cheffe de l'Instruction Publique ce mardi 18 février 2020. Elle avait pour but d'échanger sur la transformation de la voie professionnelle, de l'aménager quand cela se révèle nécessaire et d'envisager la promotion de l'enseignement professionnel.

Cette audience s'articule avec le comité de suivi de la transformation de la voie professionnelle du 05 février dernier et préparatoire à sa prochaine tenue le 25 mars prochain.

Pour commencer l'audience, le SNETAA a rappeler ses demandes formulées en comité de suivi : **donner pleinement sens à la transformation de la voie professionnelle, écouter les remontées de terrain, corriger conséquemment les couacs, et préparer intensivement la prochaine rentrée de septembre 2020** en donnant tous les moyens prévus par décret ( grilles horaires, DGH).

Le premier syndicat des professeurs de lycée professionnel tient à ce que les collègues soient favorablement accompagnés sur le terrain en particulier sur les nouvelles modalités pédagogiques (co-intervention et chef d'œuvre).

Nous avons porté l'expertise du plus grand nombre des PLP : – **la nécessité de réduire le temps de chef d'œuvre en seconde CAP** quand il s'avère que les jeunes ont plus besoin d'être consolidés sur les fondamentaux (lecture, écriture, compréhension, mathématiques, éducation civique, culture générale) au regard des évaluations de seconde alors qu'elles démontrent la faiblesse des acquis scolaires. – **anticiper la terminale de bac professionnel** en laissant la possibilité aux équipes pédagogiques de **remplacer ou compenser des heures de co-intervention en heures de culture générale** (français, histoire de l'art, philosophie, langues, etc) en fonction du projet d'établissement.

A ce propos, **le SNETAA réclame que tous les projets d'établissement en LP soient rebattis avec l'appui de tous les professeurs** ; il doit se construire en fonction des besoins spécifiques de l'établissement scolaire et de sa réalité territoriale (public spécifique accueilli, convention avec des entreprises locales, attente des politiques publiques régionales, projet pédagogique spécifique, chef d'œuvre individuel ou collectif, convention police-justice-école, etc). **Notre organisation verrait d'un bon œil qu'une partie de la journée banalisée voulue par le Ministre** (cf lettre de janvier 2020 de JM Blanquer à tous les PLP) **donne pleinement la voix aux personnels pour bâtir un projet d'établissement qui fasse force et consensus**. Il doit permettre de **fédérer l'ensemble des acteurs de l'établissement** pour donner le meilleur aux jeunes et redonner foi dans notre

métier d'enseignant. Il pourrait **se finaliser ou se décliner le jour de la pré-rentrée** des enseignants en septembre 2020. En ce sens, nous avons présenté un projet cohérent et puissant au Directeur Général de l'Enseignement Scolaire qui s'est montré intéressé.

Cela ne peut s'imaginer que, si et seulement si, **tous les moyens dévolus aux LP soient respectés**. Malheureusement nous observons que certains rectorats ou DASEN font de la **réretention de DGH contrairement au tout jeune décret sur les grilles horaires**. Nous les avons pointés, **dénoncés fortement** et avons demandé à ce que la DGESCO **garantisse les DGH à la hauteur des grilles horaires nationales**. C'est un préalable non-négociable.

Nous avons dénoncé **le manque de formation sur le nouveau diplôme AGORA** qui remplace le bac pro GA à la prochaine rentrée. Comment le comprendre quand le référentiel est publié depuis plus de six mois ? Le Directeur Général a alors rappelé que le ministre a réuni tous les doyens des IEN pour mieux accompagner les PLP sur le terrain.

Concernant le Chef d'Oeuvre, le SNETAA a dénoncé un fait aberrant qui se généralise : **les PLP arts-appliqués sont souvent exclus du chef d'œuvre ce qui semble une ineptie**.

Plus spécifiquement, **les classes de CAP ne peuvent pas être regroupées dans des classes de 24** ; nous avons dénoncé ces **tentatives systématiques de regroupements** surchargeant les classes. La majorité des jeunes de CAP ont besoin de plus d'aide personnalisée en groupe restreint. On ne peut pas penser « comptablement » en faisant des comparatifs H/E quand **ces publics si spécifiques méritent prioritairement des effectifs réduits à l'image des dédoublements des CP, CE1 et CE2 en REP et REP+**.

Pour donner une cohérence à ce projet global, **le SNETAA a demandé une circulaire simple**, concise pour **guider les discussions pendant la journée banalisée prévue au printemps**.

Il apparaît urgent au SNETAA que le DGESCO émette une **circulaire de rentrée spécifique « voie professionnelle initiale »** ; c'est une demande de bon sens pour que « le tout et n'importe quoi » ne se fasse pas dans les LP de France.

Nous avons remonté une demande ultra-majoritaire des collègues : **réduire massivement le nombre de CCF pour recouvrer du temps d'enseignement concret à la professionnalisation des diplômes**. De facto et alors que le BEP va être supprimé du RNCP de France Compétences, il nous semble que la **refonte du Diplôme intermédiaire (DI)** – qui n'existe que dans la voie initiale – est le meilleur moment pour **renforcer les enseignements fondamentaux**. le SNETAA serait favorable à reconnaître pleinement les PLP, leur assurer toute la confiance de l'institution, renforcer le poids des conseils de classe, en attribuant une **attestation professionnelle en fin de Première Bac Pro** ; nous demandons qu'une **appréciation sur l'effort, le comportement** (pourquoi pas une note attribuée par les CPE ou la vie-scolaire globalement ?) **permette de ne pas se contenter de la moyenne du jeune sur la classe de première**. Ce serait encourager toutes les jeunes filles et les jeunes garçons qui fournissent des efforts, de se comporter conformément aux exigences de l'Ecole de la République, d'être reconnus dans leur implication dans leurs études. **Ce serait surtout récupérer de 40 à 100 heures pour enseigner programmes et référentiels en supprimant des CCF devenus obsolètes** voire une **ineptie chronophage** pour la très grande majorité des professeurs de lycée professionnel. Les discussions vont se poursuivre sur le DI.

Le deuxième temps important de l'audience s'est tenu pour échanger sur **la conférence des diplômes** programmée par le Ministre en **mai 2020**. C'était une **demande forte du SNETAA**. Pour le syndicat, la conférence nationale des diplômes doit permettre **un coup de projecteur sur les forces, les réussites, les fiertés de l'enseignement professionnel**. Elle doit mettre en avant **l'exemplarité de l'enseignement professionnel initial quant à son adaptabilité aux exigences des révolutions du monde du travail**. L'enseignement professionnel doit savoir **mieux faire connaître ses formidables capacités à s'adapter à un monde en perpétuel changement**. Nous attendons également **l'émergence de nou-**

**veaux diplômes** comme par exemple le CAP Grand-age quand la dépendance est un sujet central pour notre pays. Il en est de même pour les diplômes liés aux métiers nouveaux : communication digitale, conducteurs de drones, arts numériques, métiers liés à l'environnement et à la transition écologique, coloration de diplômes pour les lier encore mieux aux entreprises en manque de salariés qualifiés... nous avons rappelé notre **exigence du maintien des diplômes nationaux** reconnus pour leur qualité d'insertion ou l'accession à l'enseignement supérieur. Les consultations des partenaires sociaux, des présidents de région et des entreprises se poursuivront jusqu'en mai.

Pour finir, nous avons rappelé nos exigences pour **consolider toutes les SEGPA et EREA : équivalence du CAPPEI** automatiquement **pour les collègues titulaires du 2CA-SH**, **possibilité d'une meilleure VAE pour les autres**, **paiement de L'ISOE part modulable pour les PLP nommés professeurs principaux de SEGPa et EREa**.

D'autres dossiers spécifiques ont été mis sur la table. C'est le cas **des suppressions de postes en Martinique et Guadeloupe** ; nous avons exigé un **moratoire immédiat sur les suppressions de postes de PLP dans ces académies ultra-marines**.

Nous avons porté les mandants du SNETAA Fo et la voix des PLP, premiers experts que le Ministre doit intégrer dans ses projets.

C'est aussi pour cela qu'au regard de l'implication des PLP dans leur mission et mais également des publics spécifiques dont plus personne ne veut s'occuper nulle part ailleurs, qu'**une revalorisation salariale devient une urgence pour les PLP**

Le SNETAA a noté **une écoute attentive et un dialogue « concret »**, empirique, sur ce qu'il se fait dans nos établissements scolaires. **Nous attendons des actes forts** pour permettre aux PLP d'envisager de meilleures conditions de travail et des jeunes mieux « armés » pour s'assurer un réel espoir de s'en sortir favorablement.

D'autres audiences sont programmées pour faire aboutir nos revendications.

«Le SNETAA s'occupe de moi ! C'est maintenant.»